

Kerchouche Ahmed ould Mohamed ben Aïssa

Cote de référence	FR ANOM COL H 179
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H179/kerchouche
Condamné en	1890
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	18891 / 10049 / 4315

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

